

联合国 粮食及 农业组织

Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

# COMITÉ DES FORÊTS

# VINGT-TROISIÈME SESSION

Rome, 18-22 juillet 2016

# PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DU COMITÉ

#### **Contexte**

- 1. À sa vingt-et-unième session, en septembre 2012, le Comité a adopté son Programme de travail pluriannuel pour la période 2012-2015<sup>1</sup>. Le Programme a guidé les travaux du Comité des forêts et du Secrétariat au cours des quatre dernières années. Le Secrétariat a rendu compte à intervalles réguliers au Comité des forêts, au Comité directeur et au Conseil de la FAO.
- 2. À sa vingt-deuxième session, le Comité a examiné la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel et, en s'appuyant sur un rapport intérimaire détaillé², il a donné des indications pour l'élaboration du programme suivant, en soulignant qu'il devait être stratégique et tourné vers l'avenir, permettre de renforcer la coordination régionale et mondiale grâce aux Commissions régionales des forêts, et contribuer de façon décisive à améliorer la collaboration entre les comités techniques de la FAO.
- 3. Le document actuel tient compte des indications du Comité et il devrait constituer une base solide pour guider les travaux du Comité durant la période 2016-2019.

# I. RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL: RÉSULTATS POUR 2012-2015

#### A. Stratégie, établissement de priorités et planification budgétaire

4. Le Comité s'est acquitté de son mandat concernant l'examen de la situation mondiale des forêts et de la foresterie au travers des rapports sur la Situation des forêts du monde de 2012<sup>3</sup> et de 2014<sup>4</sup> et de l'évaluation des ressources forestières de 2015 (l'édition 2016 de la Situation des forêts du monde est soumise au Comité des forêts à sa vingt-troisième session). Les recommandations du

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> http://www.fao.org/docrep/meeting/026/me211f.pdf.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> http://www.fao.org/3/a-mk192f.pdf.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> COFO/2012/4.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> COFO/2014/4.

2 COFO/2016/10

Comité concernant les priorités, les programmes, la structure organisationnelle, le Cadre stratégique et le Programme de travail et budget (PTB) de la FAO ont été approuvées par le Conseil à ses cent quarante-cinquième et cent cinquantième sessions.

- 5. Les recommandations du Comité ont été scrupuleusement suivies avec la préparation des contributions au Sommet Rio+20, au Forum des Nations Unies sur les forêts, au Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable et au XIVe Congrès forestier mondial. Les Commissions régionales des forêts ont suivi les indications du Comité des forêts et examiné les questions figurant à leurs ordres du jour respectifs. Leurs recommandations ont été prises en compte de façon croissante par les Conférences régionales de la FAO qui font une place plus grande aux questions relatives aux forêts dans leurs programmes.
- 6. Des progrès considérables ont été accomplis dans le renforcement de la collaboration entre les comités techniques de la FAO. Une réunion conjointe des bureaux, tenue en juin 2015, a formulé des recommandations concernant des activités conjointes futures et donné des indications pour renforcer encore la collaboration. La coordination a principalement débouché sur l'examen des ODD, de la stratégie de la FAO sur le changement climatique et le suivi des conclusions de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) par les comités techniques à leurs prochaines sessions, ainsi que sur la présentation de l'édition 2016 du SOFO, en collaboration avec le Département de l'agriculture à la présente session du Comité des forêts.
- 7. Les indicateurs et les cibles ont été atteints et toutes les activités prévues ont été menées à bien. Des rapports intérimaires détaillés<sup>5</sup> sur l'ensemble des mesures prises ont été soumis au Comité, et le dernier rapport<sup>6</sup> est présenté au titre du point 7 de l'ordre du jour de la vingt-troisième session.

#### B. Conseils en matière de politique et de réglementation

- 8. Le Comité a présenté en temps utile ses recommandations à la Conférence. Les recommandations, y compris celles concernant les objectifs stratégiques et l'allocation des ressources au programme forestier, ont été approuvées sans réserve par la Conférence à ses trente-huitième et trente-neuvième sessions.
- 9. Une collaboration étroite a été maintenue avec et entre les Commissions régionales des forêts, notamment par l'intermédiaire du Comité directeur du Comité des forêts, pour l'élaboration des ordres du jour des sessions. Les Commissions ont continué à traiter des points communs d'importance mondiale, et elles ont fait part de leurs points de vue régionaux et coordonné leurs contributions à l'ordre du jour du Comité des forêts et au programme de travail de la FAO. Le Comité directeur a défini les projets d'ordre du jour de la vingt-deuxième et de la vingt-troisième sessions sur la base de ces contributions et il a examiné périodiquement la mise en œuvre des recommandations des Commissions et donné des avis à la FAO concernant les mesures à prendre.

## C. Planification des travaux et méthodes de travail

- 10. Le Comité et les Commissions régionales des forêts ont continué à maintenir une collaboration étroite et à travailler avec le Secrétariat pour assurer le respect des calendriers ce qui leur a permis de fournir en temps utile leurs contributions à tous les organes directeurs pertinents.
- 11. Des réunions ont été organisées avec les secrétaires des Conférences régionales pour étudier d'autres opportunités de collaboration plus étroite. Des réunions ordinaires ont eu lieu avec les secrétaires d'autres comités techniques pour renforcer la coopération et la coordination et poursuivre la mise en œuvre des recommandations connexes du Comité des forêts.

-

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> COFO/2014/6.1 et COFO/2014/6.7.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> COFO/2016/7.5 et COFO/2016/7.6.

COFO/2016/10 3

12. Le Comité directeur a tenu six réunions durant la période intersessions, ainsi qu'une réunion conjointe avec les bureaux des autres Comités techniques; et plusieurs consultations en ligne. Le Président s'est entretenu chaque année avec le Président indépendant du Conseil et le Directeur général pour discuter de questions de la plus haute importance. Le Comité directeur s'est également adressé aux États Membres pour les encourager à participer aux travaux du Comité des forêts.

# II. PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DU COMITÉ POUR 2016-2019

#### A. Objectifs généraux du Comité des forêts pour 2016-2019

13. Le Comité examine périodiquement la situation des forêts et de la foresterie dans le monde; il donne des avis d'une part au Conseil sur les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, et d'autre part à la Conférence sur des questions de politique et de réglementation dans les domaines relevant de son mandat; en outre il donne des indications à ses membres pour promouvoir la gestion durable des forêts de la planète. Le Comité travaille en étroite collaboration avec les Commissions régionales des forêts, notamment lorsqu'il s'agit de définir son programme, afin d'assurer une bonne coordination de ses politiques et programmes aux niveaux mondial et régional; et il continue de collaborer avec les autres comités techniques, le cas échéant.

# **B.** Résultats pour 2016-2019

#### Stratégie, établissement de priorités et planification budgétaire

#### 14. Résultat

 Les recommandations du Comité fournissent au Conseil une base solide pour prendre ses décisions concernant les priorités, les programmes, la structure organisationnelle et les budgets de l'Organisation ayant trait au programme forestier dans le contexte du Cadre stratégique révisé.

## 15. <u>Cibles et indicateurs</u>

- Analyses de la situation mondiale des forêts et de la foresterie (éditions 2016 et 2018 de la Situation des forêts du monde) examinées par le Comité à ses vingt-troisième et vingt-quatrième sessions respectivement;
- Principaux faits nouveaux à l'échelle mondiale et régionale identifiés par les Commissions régionales des forêts et indications appropriées fournies;
- Recommandations faites en temps utile au Conseil de la FAO, par l'intermédiaire du Comité du Programme et du Comité financier, concernant les priorités, les programmes, la structure organisationnelle et les budgets de la FAO;
- Recommandations au sujet du Cadre stratégique, du Plan à moyen terme et du Programme de travail et budget (PTB) prises en compte dans les rapports du Conseil de la FAO;
- Indications sur les questions forestières prises en compte par les autres organes concernés, notamment les autres Comités techniques mondiaux, les Conférences régionales et les Commissions régionales des forêts.

#### 16. Produit

 Rapport du Comité contenant des recommandations claires, précises et consensuelles sur les stratégies, les priorités, la structure organisationnelle, les programmes et les budgets, à l'intention des Membres et des organes directeurs appropriés. 4 COFO/2016/10

#### 17. Activités

- Examiner la situation mondiale dans les domaines relevant du mandat du Comité;
- Traiter les questions hautement prioritaires et les problèmes émergents identifiés par les Commissions régionales des forêts;
- Examiner les décisions et les recommandations émanant d'autres instances régionales et mondiales intéressant les forêts ainsi que leurs implications pour les États Membres et la FAO;
- Examiner les décisions et les recommandations émanant des autres organes directeurs et statutaires et des sous-comités de la FAO;
- Examiner la mise en œuvre du Programme de travail et budget dans les domaines relevant de la compétence du Comité;
- Formuler des recommandations et des directives en rapport avec les forêts et la foresterie, sur les stratégies, les priorités, la structure organisationnelle, les programmes et les budgets dans le contexte du cadre stratégique révisé.

#### 18. Méthodes de travail

- Collaboration étroite avec les Commissions régionales des forêts par l'intermédiaire du Président et du Comité directeur et avec un appui du Secrétariat;
- Travaux intersession du Comité directeur, examen des progrès accomplis et directives pour la préparation des sessions du Comité;
- Examen des conclusions des organes statutaires de la FAO;
- Collaboration avec d'autres organes directeurs (en particulier les comités du conseil et les comités techniques) et statutaires pertinents de la FAO.

#### Conseils en matière de politique et de réglementation

#### 19. Résultat

• Les recommandations du Comité fournissent des éléments solides pour aider la Conférence de la FAO à prendre ses décisions concernant les questions de politique et de réglementation, et les Membres à prendre des décisions et à agir.

# 20. <u>Cibles et indicateurs</u>

- Recommandations claires, précises et consensuelles faites en temps utile par la Conférence en ce qui concerne les questions de politique et de réglementation dans les domaines relevant de son mandat;
- Recommandations concernant les questions de politique et de réglementation prises en compte dans le rapport de la Conférence;
- Les États membres et les Commissions régionales des forêts tirent parti des délibérations du Comité en s'appuyant sur ses recommandations pour élaborer les politiques nationales et régionales;
- Recommandations du Comité prises en compte par d'autres instances internationales, en particulier le Forum des Nations Unies sur les forêts, les Conventions de Rio et d'autres organes directeurs d'organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts.

### 21. Produit

• Recommandations claires, précises et consensuelles à l'intention: de la Conférence sur les cadres ou instruments politiques et réglementaires; des États-Membres pour les aider à prendre des décisions et des mesures appropriées; et d'autres processus et instruments internationaux pertinents sur les mesures à prendre dans le domaine des forêts et de la foresterie.

COFO/2016/10 5

#### 22. Activités

• Examiner les recommandations des Commissions régionales des forêts ainsi que celles des autres organes directeurs et statutaires de la FAO;

- Examiner l'évolution des processus et instruments internationaux pertinents relatifs aux forêts et à la foresterie:
- Identifier et examiner les nouveaux enjeux et les problèmes émergents en rapport avec les forêts et la foresterie;
- Formuler des recommandations et des indications à l'intention de la Conférence dans des domaines relevant de la compétence du Comité;
- Formuler des recommandations à l'appui des actions des États membres et des Commissions régionales des forêts;
- Contribuer à d'autres processus et instruments internationaux appropriés.

#### 23. Méthodes de travail

- Examen des tendances mondiales et régionales en matière de politiques et de réglementations sectorielles;
- Liaison avec les organes directeurs de la FAO ainsi qu'avec les autres organes statutaires pertinents notamment dans le secteur de la foresterie et examen des résultats de leurs délibérations;
- Collaboration avec les Commissions régionales des forêts;
- Contacts réguliers entre le Président du Comité, les présidents des autres organes pertinents et la Direction de la FAO.

# Planification efficace du travail

#### 24. Résultat

• Le Comité travaille de manière efficace selon une approche orientée vers l'action et inclusive, en se conformant au plan de travail établi et en appliquant des méthodes de travail améliorées.

#### 25. Cibles et indicateurs

- Les ordres du jour du Comité sont bien ciblés et adaptés aux besoins émergents.
- Ils sont coordonnés avec ceux des autres Comités techniques pertinents.
- Les rapports du Comité sont concis et contiennent des recommandations spécifiques et concrètes adressées au Conseil, à la Conférence et aux États membres.
- Examen périodique des progrès accomplis, par le Comité directeur durant la période intersessions.

#### 26. Produits

- Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel 2012-2015;
- Programme de travail pluriannuel adopté en 2016;
- Rapport intérimaire annuel au Conseil, et rapport intérimaire sur les activités du Comité en 2014;
- Rapports des réunions du Comité directeur et des réunions de coordination avec les Comités techniques de la FAO.

#### 27. Activités

• Élaborer des projets d'ordre du jour pour les sessions du Comité dans le cadre d'un processus consultatif avec la contribution des Commissions régionales des forêts;

6 COFO/2016/10

 Rechercher en permanence des moyens d'améliorer l'efficacité des sessions et bien exploiter les opportunités offertes par la Semaine mondiale de la forêt pour assurer un équilibre approprié entre les dialogues sur les politiques et sur les aspects techniques;

- Examiner l'avancement de la mise en œuvre et évaluer l'impact des recommandations du Comité;
- Examiner régulièrement les méthodes de travail notamment au moyen des indicateurs et des cibles indiqués dans le programme de travail pluriannuel;
- Poursuivre la coordination et la collaboration avec les autres Comités techniques.

#### Méthodes de travail

- 28. Le Comité tiendra deux sessions durant la période 2016-2019. Il envisagera que les deux sessions soient organisées parallèlement à une Semaine mondiale de la forêt.
- 29. Le Comité maintiendra une coordination étroite avec les Commissions régionales des forêts, notamment en alignant les ordres du jour, en identifiant des points communs et en élaborant des calendriers de réunions permettant de contribuer en temps utile aux Conférences régionales et au Comité.
- 30. Les points permanents ci-après figureront à l'ordre du jour des sessions du Comité:
  - Adoption de l'ordre du jour
  - Désignation des membres du Comité de rédaction
  - La situation des forêts du monde XXX
  - Avancement de la mise en œuvre des recommandations formulées lors de sessions antérieures du Comité et d'autres organes directeurs de la FAO
  - Décisions et recommandations des organes de la FAO intéressant le Comité
  - Progrès dans la mise en œuvre des recommandations de la XX session
  - Organes statutaires
  - Programme de travail pluriannuel du Comité
  - Travaux de la FAO dans le domaine des forêts au titre du Cadre stratégique révisé
  - Élection du Bureau
  - Date et lieu de la prochaine session
  - Adoption du rapport
- 31. Des recommandations relatives à des questions spécifiques concernant l'ordre du jour de la vingt-quatrième session seront formulées par le Comité directeur, en consultation avec les États Membres, les Commissions régionales des forêts et d'autres Comités techniques, en tenant dûment compte des décisions des organes directeurs de la FAO ainsi que de l'évolution des processus et des instruments internationaux et régionaux relatifs aux forêts et à la foresterie.

# Points à examiner

- 32. Le Comité souhaitera peut-être:
  - prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel 2012-2015 et adopter le rapport;
  - examiner et adopter le Programme de travail pluriannuel 2016-2019, présenté à la section II de ce document.